

## **DECLARATION PREALABLE DU CHSCT CRS DU 02 JUILLET 2019**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentant(e)s de l'administration,

Cher(e)s collègues,

Nous sommes réunis ce jour à l'occasion d'un comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail CRS.

L'ordre du jour conséquent témoigne de la diversité des attributions allouées aux membres du CHSCT, tant sur le périmètre que sur le fond des réflexions engagées.

Notre CHSCT spécifique CRS bénéficie d'un champ d'action étendu et varié tel que la prévention, les délégations d'enquêtes ou encore les préconisations en matière d'améliorations des conditions de vie au travail pour nos agents.

Nos collègues CRS qui ont placé l'UNSA FASMI / SNIPAT majoritaire sur notre périmètre, font face à une incompréhension et un mécontentement couvant.

La maison CRS se trouve être de plus en plus en proie à des accusations de violences illégitimes, ce vendredi dernier, la CRS 48 en a été la cible.

L'UNSA FASMI / SNIPAT apportera toujours son soutien à l'ensemble du personnel de tous grades exerçant au sein des CRS.

Nos collègues sur-employés depuis novembre 2018, répondent toujours présent afin de garantir l'ordre public, n'ont-ils pas été cités comme les derniers remparts de la république ?

Nous tenions à soulever les conditions d'emploi actuel avec l'épisode de canicule vécu par les CRS, sans oublier nos collègues des mess et foyer qui doivent également être mis à l'honneur s'attachant à confectionner des repas adaptés et ce malgré les contraintes de chaleur. Le travail au mess et au bar est rendu difficile vu le matériel nécessaire au service.

Les personnels civils ne peuvent être laissés pour compte, ils doivent pouvoir bénéficier des mêmes conditions d'hébergement (clim et chambre individuelle) afin de pouvoir bénéficier d'un lieu de repos efficient, ce qui n'est pas le cas actuellement car ils ont logés au cantonnement.

**Nous vous avons saisi monsieur le Directeur Central afin de rajouter sur l'ordre du jour un point d'étape sur la clause de revoyure de la revalorisation de l'IJAT et sur des éléments d'informations concernant la défiscalisation et désocialisation des Heures supplémentaires.**

Vous avez émis une fin de non recevoir. Pour autant, ces deux leviers de compensation, nous semble constituer des facteurs participatifs aux conditions de vie au travail face aux poids des difficultés du métier de CRS ou du personnel exerçant en CRS.

**Nous avons également saisi le Directeur Général de La Police Nationale afin qu'une réunion suite au protocole IJAT signé par l'UNSA Police soit organisée.**

Ce jour un comité technique ministériel spécifique temps de travail a lieu au ministère de l'Intérieur

Grâce à notre action, nous avons pu sortir en partie les effectifs CRS d'un arrêté transversal (APORTT) révisant toutes les règles de gestion opérationnelle des personnels du ministère, actifs, administratifs contractuels.

Nous estimons que nos acquis actuels, nos compensations (HR, HS), entre autre, nous garantissent plus de droit que dans les règles communes dictées dans cet arrêté.

**Les quatre détachements autoroutiers parisiens et celui de Strasbourg sont exclus de la vacation forte faute d'effectifs. Lors des réunions sur les cycles horaires, présidées par le Directeur Général, a été évoquée une expérimentation d'un nouveau cycle en 12h08 sachant qu'il n'y aura plus de nouveaux sites testés en vacation forte. La DCCRS ayant balayé une quelconque expérimentation sur Paris.**

**L'APORTT, s'il est signé, engendrera inévitablement une modification du cycle actuel qui ne rentrera plus dans l'IGOT. Les collègues sont unanimement opposés au 4/2 compressé ou inversé. Les collègues sont pris en otage, un réel malaise commence à se faire ressentir alors qu'ils étaient prêts à faire des efforts afin d'obtenir un cycle leur offrant le plus d'équilibre vie privée vie professionnelle.**

**L'UNSA FASMI SNIPAT sera attentif** à toute tentative de régression d'acquis comme nous avons pu y être confrontés à travers nos multiples réunions de travail précédent la dernière rédaction de l'APORTT. C'est pourquoi nous avons sollicité de votre part une communication sur cette expérimentation. Il devient urgent d'abonder en effectif ces 5 détachements afin de mettre un cycle de travail attrayant.

L'emploi multiple et variée de nos collègues les amène à être confrontés à des situations et environnements anxiogènes. L'incendie de Notre Dame étant l'exemple le plus parlant. Le risque de plombémie existant nous attendons communication des éléments de la médecine de prévention afin de pouvoir les transmettre à nos collègues exposés.

Sous peu le groupe des 7 pays les plus industrialisés (G7) se réunira à Biarritz afin de se consacrer à des réflexions sur l'économie mondiale. Nos collègues CRS et personnel civil seront fortement mobilisés sur cet événement de grande ampleur. Les multiples risques potentiels sont pour certains identifiés. C'est pourquoi nous avons demandé une communication sur la logistique déployée et le degré d'information que vous avez monsieur le directeur en votre possession. Nos collègues sont demandeurs de ces éléments. Nous serons intransigeants sur les conditions d'hébergement, d'emploi. Les CRS ne seront pas les « hommes à tout faire », ils méritent mieux que ça.

Communication, échanges, partage de moments conviviaux sont d'ailleurs des objectifs inscrits dans la circulaire du DGPN relative à la lutte contre le risque suicidaire. Même si notre maison fait partie de celle avec le plus faible taux de suicide, nous ne pouvons que profiter de cette tribune pour évoquer le management au sein des CRS 07 et 21.

Il y a lieu de s'interroger sur la nécessité de déclencher des cellules de veille concernant les Risques Psycho Sociaux dans ces deux unités.

« Déplacements de sections, environnement de crainte, excès de colère, absence de dialogue, politique du « je suis Commandant donc ... », voilà l'ambiance à la CRS 07 et 21. Nous attendons monsieur le Président vos éléments sur ces commandements mais sachez que le temps des constats est révolu.

Le directeur zonal Nord à eu l'occasion de donner sa vision des faits à travers les médias mais cela ne nous suffit pas. Nous attendons des réactions afin de retrouver la sérénité, les efforts doivent être faits par tous. Ne laissons pas la situation perdurer jusqu'à un point de non retour.

Enfin, pour ce qui relève des conditions bâtimentaires, dont nous aurons l'occasion d'échanger à travers la présentation des documents uniques d'évaluation des risques des zones Sud Est et Paris, même si nous constatons des efforts engagés il demeure des cas problématiques.

Ces cas lorsque nous les découvrons sont pour la plus part d'entre eux résolus étant donnée la présentation de ces documents uniques sur l'année N+1.

C'est pourquoi nous avons sollicité une réflexion sur la faisabilité d'une étude de ces documents se rapprochant le plus de l'instantané. La présentation d'un projet de l'inspection technique centrale sur cette recherche d'efficience aura comme conséquence lorsqu'il sera concrétisé, de permettre une réactivité des membres de ce CHSCT plus accrue, mais aussi la perspective de nouvelles réflexions sur d'autres sujets au combien important.

Pour en terminer, nous tenions à rappeler que les télégrammes et les notes rédigés par la Direction Centrale des CRS ont pour but d'être commentés, appliqués et non interprétés. Les droits à repos sur les week end gilets jaunes sont appréciés de tous et ne doivent aucunement être bafoués dans le seul but de garantir un opérationnel « large » ou d'en faire bénéficier qu'une infime partie du personnel.

Concernant les TO Canicule rédigés par le Directeur Général de la Police Nationale et la DCCRS, ceux-ci ont été particulièrement suivis néanmoins il est regrettable que certains décident d'attribuer de l'eau que sur les vacances d'après midi du week end.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez pu porter et vous demandons de bien vouloir annexer la présente déclaration au procès-verbal de séance.

**La Délégation UNSA FASMI / SNIPAT**